

Recommandations à l'intention des propriétaires et exploitants de foires agricoles, de zoos, de parcs animaliers et de fermes



Une visite à une ferme, une foire agricole ou un parc animalier est une expérience agréable et elle aide les enfants à apprendre des choses sur les animaux. Il y a malheureusement de plus en plus de cas d'enfants qui tombent malades après une telle visite, et ce, à cause de bactéries qui sont normalement associées aux animaux, telles que l'E. coli, la campylobactérie et la salmonelle. Bien qu'il ne soit peut-être pas possible d'éliminer tous les risques liés au contact avec les animaux, suivre les recommandations ci-dessous minimisera la transmission de maladies et les blessures.

Organisation d'une activité

- ▶ Assurez-vous que l'aire où se trouvent les animaux est séparée de l'aire réservée aux repas.
- ▶ Les aliments et les boissons doivent être préparés, entreposés, servis et consommés uniquement dans les endroits désignés à cet effet.
- ▶ Utilisez des affiches pour indiquer clairement l'aire où se trouvent les animaux et celle réservée aux repas.
- ▶ Réglez le mouvement des gens en les dirigeant vers les installations pour se laver les mains lorsqu'ils quittent l'aire où se trouvent les animaux et avant d'entrer dans celle réservée à la consommation de nourriture.
- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de fumier dans les espaces accessibles aux visiteurs et à ce que les outils qui servent à enlever le fumier soient rangés dans un endroit interdit aux visiteurs.
 - ▶ Nettoyez et désinfectez les barrières, les cases et les divisions régulièrement. La fréquence du nettoyage dépend des animaux présents, du temps qu'ils passent dans les endroits où on peut les voir ou les visiter, et de la fréquence et du volume de leurs déjections.
 - ▶ Nettoyez pour enlever les matières qu'il y a au sol.
 - ▶ Désinfectez le sol au moyen d'une solution nettoyante appropriée :
 - ▶ une solution d'eau et d'eau de Javel qui contient au moins 2 c. à table (30 ml) d'eau de Javel domestique dans un litre d'eau;
 - ▶ un désinfectant vendu couramment sur le marché et que l'on trouvera dans le rayon des produits nettoyants. Utilisez le produit selon les instructions du fabricant.



- ▶ Assurez-vous que la nourriture que les visiteurs peuvent donner aux animaux est fournie dans un contenant à usage unique, comme une tasse en papier. N'utilisez pas de cornet pour la crème glacée.
- ▶ Les installations pour se laver les mains seront bien indiquées et seront situées près de la sortie de l'aire où se trouvent les animaux. S'il n'y a pas d'installations pour se laver les mains, il faut prévoir un poste à la sortie où on trouvera du désinfectant pour les mains.
- ▶ Installez des affiches indiquant aux visiteurs :
 1. qu'il est interdit d'apporter de la nourriture, des boissons, des jouets, des sucettes, des bouteilles pour bébé ou des gobelets avec un bec dans l'aire où se trouvent les animaux;
 2. de se laver les mains en sortant de l'aire où se trouvent les animaux et en entrant dans celle réservée à la consommation de nourriture;
 3. d'éviter tout contact entre les mains et la bouche (comme se sucer le pouce) pendant qu'ils sont dans l'aire où se trouvent les animaux.

Contrôle des animaux

- ▶ Ne permettez pas aux visiteurs d'embrasser les animaux ou de mettre leur bouche sur quoi que ce soit dans l'enclos des animaux.
- ▶ Excluez les animaux malades, agressifs ou stressés.
- ▶ Enlevez régulièrement le fumier et remplacez la litière au besoin.
- ▶ Si un animal mord quelqu'un, conseillez à la personne ou aux parents de celle-ci de consulter un fournisseur de soins de santé.

Renseignements éducatifs

- ▶ Assurez une supervision appropriée dans les aires où se trouvent des animaux pour qu'il y ait une bonne interaction entre les gens et les animaux, et pour réduire le risque de transmission de maladies aux visiteurs.
- ▶ Assurez-vous que le personnel est bien formé sur la prévention de la transmission de maladies des animaux aux humains et qu'il est en mesure de présenter cette information aux visiteurs.
- ▶ Utilisez différents moyens pour transmettre aux visiteurs l'information sur les risques (affiches, dépliants, instructions verbales, etc.).

Complément d'information

- ▶ Ne servez pas de produits laitiers non pasteurisés ou de cidre non pasteurisé au public.
- ▶ Si l'aire où se trouvent les animaux doit servir à des activités publiques (mariage, danse), elle doit être nettoyée et désinfectée au préalable afin de réduire le risque de transmission de maladies.
- ▶ Pour plus d'information sur les mesures à prendre pour que vos visiteurs restent en bonne santé :
cdc.gov/features/animalexhibits (en anglais seulement)